

**AVIS DE SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"**

Siège social : Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Hassen BOUAITA et Mme Nejiba CHOUK.

**BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 31/12/2020**  
(exprimé en dinars)

<b>ACTIFS</b>	<b>NOTES</b>	<b>2 020</b>	<b>2 019</b>	<b>VARIATIONS</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		8 904 758	8 982 999	-78 241
Moins : Amortissements		-8 709 578	-8 693 259	-16 319
	4	<b>195 179</b>	<b>289 740</b>	<b>-94 560</b>
Immobilisations corporelles		185 331 339	182 327 856	3 003 483
Moins : Amortissements		-172 892 252	-171 064 638	-1 827 614
	4	<b>12 439 086</b>	<b>11 263 218</b>	<b>1 175 869</b>
Immobilisations financières		5 070 344	4 962 491	107 853
Moins : Provisions		-4 508 355	-4 511 786	3 431
	5	<b>561 989</b>	<b>450 705</b>	<b>111 284</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>13 196 254</b>	<b>12 003 662</b>	<b>1 192 592</b>
Autres actifs non courants		0	0	0
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>13 196 254</b>	<b>12 003 662</b>	<b>1 192 592</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>				
Stocks		35 584 092	26 045 973	9 538 119
Moins : Provisions		-1 164 790	-1 164 790	0
	6	<b>34 419 302</b>	<b>24 881 183</b>	<b>9 538 119</b>
Clients et comptes rattachés		30 294 556	56 578 563	-26 284 007
Moins : Provisions		-14 930 819	-31 617 331	16 686 512
	7	<b>15 363 737</b>	<b>24 961 232</b>	<b>-9 597 495</b>
Autres actifs courants	8	16 276 653	10 244 317	6 032 336
Moins : Provisions		-1 928 672	-1 803 904	-124 768
		<b>14 347 981</b>	<b>8 440 412</b>	<b>5 907 569</b>
Placements et autres actifs financiers	9	7 993 085	3 399 865	4 593 220
Moins : Provisions		-42 137	-36 758	-5 379
		<b>7 950 948</b>	<b>3 363 107</b>	<b>4 587 842</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	10	3 719 281	4 651 580	-932 299
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>75 801 250</b>	<b>66 297 515</b>	<b>9 503 736</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>88 997 505</b>	<b>78 301 176</b>	<b>10 696 329</b>

**BILAN CONSOLIDE ARRETE AU 31/12/2020**  
(exprimé en dinars)

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>NOTES</b>	<b>2 020</b>	<b>2 019</b>	<b>VARIATIONS</b>
	-			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social		12 623 469	12 623 469	0
Réserves légales		2 456 036	2 456 036	0
Réserves spéciales		2 619 117	2 619 117	0
Actions propres		-325 724	-325 724	0
Autres capitaux propres		7 719 096	7 724 096	-5 000
Résultats reportés		-261 074 159	-253 977 018	-7 097 141
<b>T. CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>-235 982 165</b>	<b>-228 880 024</b>	<b>-7 102 141</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>142 752 222</b>	<b>-7 097 142</b>	<b>149 849 364</b>
<b>T. CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT AFFECTATION</b>		<b>-93 229 943</b>	<b>-235 977 166</b>	<b>142 747 223</b>
Intérêts minoritaires dans les capitaux		-563	<b>-371</b>	-192
Intérêts minoritaires dans le résultat		-186	-192	6
		<b>-748</b>	<b>-563</b>	<b>-186</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES</b>	11	<b>-93 230 691</b>	<b>-235 977 728</b>	<b>142 747 037</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>				
Emprunts	12	16 514 003	21 297 402	-4 783 399
Autres passifs non courants	13		844 649	-844 649
Provisions	14	4 230 927	4 534 064	-303 137
Autres dettes non courantes				
		<b>20 744 931</b>	<b>26 676 116</b>	<b>-5 931 185</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	15	11 523 082	8 593 179	2 929 902
Autres passifs courants	16	92 282 005	84 298 625	7 983 380
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	57 678 179	194 710 984	-137 032 806
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>161 483 266</b>	<b>287 602 789</b>	<b>-126 119 523</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	-	<b>182 228 196</b>	<b>314 278 905</b>	<b>-132 050 708</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	-	<b>88 997 505</b>	<b>78 301 176</b>	<b>10 696 329</b>

**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31/12/2020**  
(exprimé en dinars Tunisiens)

<b>LIBELLES</b>	<b>NOTES</b>	<b>2020</b>	<b>%</b>	<b>2 019</b>	<b>%</b>	<b>VARIATIONS 2020-2019</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
Revenus	19	75 362 134	99,18%	63 563 083	99,25%	11 799 051
Autres produits d'exploitation	20	621 551	0,82%	480 337	0,75%	141 214
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>75 983 685</b>	<b>100,00%</b>	<b>64 043 420</b>	<b>100,00%</b>	<b>11 940 265</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>						
Variation des stocks de PF et des encours		-6 270 664	-8,25%	8 841 861	13,81%	-15 112 525
Achats d'approvisionnements consommés	21	50 046 398	65,86%	37 265 973	58,19%	12 780 425
Charges de personnel	22	17 468 034	22,99%	17 990 091	28,09%	-522 057
Dotations aux amortis & aux provisions	23	2 735 150	3,60%	1 005 193	1,57%	1 729 956
Autres charges d'exploitation	24	3 698 917	4,87%	3 605 925	5,63%	92 992
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>67 677 835</b>	<b>89,07%</b>	<b>68 709 044</b>	<b>107,29%</b>	<b>-1 031 209</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>8 305 850</b>	<b>10,93</b>	<b>-4 665 624</b>	<b>-7,29</b>	<b>12 971 474</b>
Charges financières nettes	25	-4 396 163	-5,79%	-3 830 484	-5,98	-565 679
Produits des placements	26	83 817	0,11%	35 901	0,06	47 916
Autres gains ordinaires	27	158 611 675	208,74%	2 642 614	4,13	155 969 061
Autres pertes ordinaires	28	-19 343 415	-25,46%	-898 051	-1,40	-18 445 364
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>143 261 765</b>	<b>188,54%</b>	<b>-6 715 643</b>	<b>-10,49</b>	<b>149 977 408</b>
Impôts sur les sociétés		-496 399	-0,65	-372 284	-0,58	-124 115
		-13 329	-0,01	-9 406	-0,01	-3 923
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>142 752 037</b>	<b>187,88%</b>	<b>-7 097 333</b>	<b>-11,08</b>	<b>149 853 293</b>
Eléments extraordinaires				0		
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>142 752 037</b>	<b>187,88%</b>	<b>-7 097 333</b>	<b>-11,08</b>	<b>149 853 370</b>
Effets des modifications comptables				0		0
<b>RESULTAT APRES MOD. COMPTABLES</b>		<b>142 752 037</b>	<b>187,88%</b>	<b>-7 097 333</b>	<b>-11,08</b>	<b>149 853 370</b>
<b>intérêts minoritaires dans le résultat</b>		<b>-186</b>	<b>0,00</b>	<b>-192</b>	<b>0,00</b>	<b>6</b>
<b>intérêts du groupe dans le résultat</b>		<b>142 752 222</b>	<b>187,88%</b>	<b>-7 097 142</b>	<b>-11,08</b>	<b>149 849 364</b>

**Etat des flux de trésorerie  
(Exprimé en Dinars Tunisiens)**

	NOTES	2 020	2 019	VARIATIONS 2020-2019
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>				
<b>Résultat net</b>		142 752 222	-7 097 142	149 849 364
Ajustements pour:				
- Amortissements et provisions		-14 888 132	-2 872 769	-12 015 362
- Variations des :				
Stocks		-9 538 119	0	-9 538 119
Créances		27 526 839	64 937	27 461 902
Autres actifs courants		-4 373 527	-221 906	-4 151 621
Placements et autres actifs financiers		-4 593 220	0	-4 593 220
Fournisseurs et autres dettes		-5 203 032	196 150	-5 399 182
Autres passifs courants		185 310	27 915	157 394
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		<b>131 868 340</b>	<b>-9 902 814</b>	<b>141 771 154</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-3 003 484	-974 614	-2 028 870
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles				0
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières		-112 409	34 637	-147 047
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-377	0	-377
Décaissements provenant de l'acquisition d'autres actifs immobilisés		-1 000 000	-1 000 000	0
Encaissements provenant de l'acquisition d'autres actifs immobilisés		1 000 000	-1 000 000	2 000 000
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>-3 116 270</b>	<b>-2 939 976</b>	<b>-176 294</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Encaissements décaissements provenant de CCA		10 000 000		10 000 000
Encaissements décaissements provenant des emprunts		-111 519 615	7 062 624	-118 582 240
Encaissements provenant des subventions		-5 000	-5 000	0
Encaissements provenant de la cession de titres de placement		0	0	0
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>-101 524 615</b>	<b>7 057 624</b>	<b>-108 582 240</b>
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		0	0	0
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>27 227 455</b>	<b>-5 785 166</b>	<b>33 012 621</b>
Trésorerie au début de l'exercice		-63 957 738	-57 687 747	-6 269 990
Trésorerie à la clôture de l'exercice		-36 730 283	-63 957 738	27 227 455

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020**

### **NOTE N° I : PRESENTATION DU GROUPE**

#### **I.1. STRUCTURE JURIDIQUE DES SOCIETES DU GROUPE :**

Le groupe « STIP » est composé de quatre sociétés : La STIP, la SOMACOP, la SOMACOP PLUS et la SMTP Amine.

##### **I.1.1. La STIP :**

C'est une société anonyme, créée le 21 Juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 Décembre 2003 à 42 078 240 D. Ce capital a été réduit, par l'AGE du 30 Juin 2008, pour un montant de 29 454 768 D ramenant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 D à 3 D. La même AGE a décidé une augmentation du capital qui n'a pas été suivie d'effets pour le montant de 42 078 240 D (émission de 14 026 080 nouvelles actions). L'AGE du 19 Juin 2014 a réduit le capital de 3 D pour le ramener de 12 623 472 D à 12 623 469 D et ce, moyennant l'annulation d'une action acquise par la société.

La société est réputée commerçante et est régie par la réglementation tunisienne, ainsi que par les dispositions de ses statuts qui prévoient comme objet principal la fabrication et la commercialisation des pneumatiques et de tous autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à son acquisition de la société "SONAP", la "STIP" est devenue, à partir de Juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 Octobre 2001 a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant, à l'époque, 10 % du capital social.

Au cours de l'exercice 2016, la Société AFRICA HOLDING a acheté à travers la BVMT 2 982 119 actions sur les 4 207 823 actions composant le capital social soit 70.87%.

### I.1.2- LA SOMACOP :

La SOMACOP est une société anonyme constituée en 1983 avec un capital de 120 000 D

La SOMACOP a pour objet le commerce de tout article en pneumatique et industriel, la vulcanisation du caoutchouc et de ses dérivés et la commercialisation de tous articles et matériels se rapportant à la manutention ainsi que tous les accessoires se rapportant à ladite activité.

Au 31 décembre 2020, le capital de la SOMACOP est arrêté à 595 000 D divisé en 59500 actions de 10 dinars chacune ainsi qu'il résulte de l'évolution ci-après :

<b>LIBELLE</b>	<b>MODIFICATIONS</b>	<b>NBRE D'ACTIONS</b>	<b>MONTANTS</b>	<b>CAPITAL APRES MODIFICATION</b>
CONSTITUTION	Apport en numéraire	12 000	120 000	120 000
AGE DU 15/12/1983	Augmentation en numéraire	6 000	60 000	180 000
AGE DU 22/06/1987	- Réduction du capital par absorption des pertes - Augmentation du capital en numéraire	-11 000 15 000	-110 000 150 000	70 000 220 000
AGE DU 14/01/1993	- Réduction du capital par absorption des pertes	-11 000	-110 000	110 000
AGE DU 12/04/1994	Augmentation par Conversion de créances STIP	50 000	500 000	610 000
AGE DU 10/11/2005	- Réduction par absorption des pertes - Augmentation par Conversion de créances STIP	-61 000 500 000	-610 000 5 000 000	0 5 000 000
AGE DU 07/03/2006	- Réduction par absorption des pertes	-440 500	-4 405 000	<b>595 000</b>
<b>SITUATION AU 31/12/2020</b>		<b>59 500</b>	<b>595 000</b>	<b>595 000</b>

Sur les 59 500 actions composant le capital de la SOMACOP, La STIP détient 59 491 actions soit un pourcentage de contrôle de 99,98%.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

### I.1.3- La SMTP Amine :

La SMTP Amine est une société anonyme de droit marocain constituée en 1997 au capital de 55 943 000 Dirham Marocain.

La société a pour objet l'achat, la vente et l'importation de pneumatiques de toutes dimensions sur l'ensemble du territoire marocain ainsi que le service après-vente des pneumatiques.

La STIP détient 363 978 actions des 559 430 actions composant le capital de la SMTP Amine, soit un pourcentage de contrôle de 65,06%.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit fiscal commun marocain.

#### **I.1.4- LA SOMACOP PLUS :**

La SOMACOP PLUS est une société à responsabilité limitée constituée le 19/10/1998 avec un capital de 10 000 D.

La SOMACOP PLUS a pour objet le commerce de tout article de pneumatiques de caoutchouc industriel, la promotion, la vente, la réparation et la vulcanisation du pneumatique, de ses dérivés et ses composantes ainsi que l'entretien et la maintenance des véhicules et plus particulièrement des pneumatiques et tout organe ayant un rapport direct ou indirect avec ceux-ci.

Au 31 décembre 2020, le capital est arrêté à 1 000 000 D divisé en 200 000 parts sociales de 5 dinars chacune ainsi qu'il résulte des modifications ci-après :

<b>LIBELLE</b>	<b>MODIFICATIONS</b>	<b>NBRE D'ACTION</b>	<b>MONTANTS</b>	<b>CAPITAL APRES MODIFICATION</b>
CONSTITUTION	Apport en numéraire	2 000	10 000	10 000
AGE DU 01/03/2013	Augmentation en numéraire	58 000	290 000	300 000
AGE DU 01/09/2015	Augmentation du capital	140 000	700 000	1 000 000
<b>SITUATION AU 31/12/2020</b>		<b>200 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 000 000</b>

- Sur les 200 000 parts composant le capital de la SOMACOP PLUS, la SOMACOP détient 199 800 parts conférant à la STIP un pourcentage de contrôle de 99,90%.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun.

## **II. REFERENTIEL COMPTABLE**

### **II.1. DECLARATION DE CONFORMITE :**

Les états financiers consolidés relatifs à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2019 ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables NCT N° 35 à 39 relatives à la consolidation.

### **II.2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :**

#### **II.2.1. Continuité d'exploitation :**

Le groupe a enregistré un bénéfice net consolidé au titre de l'exercice 2020 égal à 142 752 222D, ramenant les capitaux propres consolidés arrêtés à cette date à la somme négative de 93 229 943D.

Parallèlement, le passif exigible arrêté, au 31 décembre 2020 à 182 228 196D se trouve supérieur de 106 426 946D à l'actif circulant.

Cette situation découle des difficultés économiques et financières structurelles résumées par société comme suit :

### **STIP :**

Sur le plan financier la STIP souffre depuis 2003 d'un déséquilibre financier structurel chronique découlant des pertes successives totalisant au 31/12/2020 la somme de 262 590 202D soit 21 fois le capital social.

- Sur le plan commercial la STIP souffre d'une concurrence déloyale : Le commerce informel représente 70% des besoins du marché Tunisien en pneus.
- Sur le plan de la rentabilité la STIP souffre des résultats déficitaires de son unité de production de Menzel Bourguiba (Pertes = 51% de son chiffre d'affaires).
- Sur le plan social la STIP souffre d'un sureffectif et d'une faible productivité malgré une amélioration significative en 2019 et 2020 :  
Le Ratio des frais de de personnel sur le chiffre d'affaires est très élevé : 30.1% en 2015, 58.9 % en 2016, 61.4 % en 2017, 32% en 2018, 27.7% en 2019 et 22,78% en 2020.

Suite au cumul de ces difficultés, les années 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 ont été marquées par plusieurs arrêts de la production puis par la fermeture des deux usines pour manque de matières premières et de moyens de financement du cycle de production, ce qui a gravement menacé la continuité de la société.

Au cours de l'exercice en 2016, la société AFRICA HOLDING a acheté par l'intermédiaire de la Bourse des Valeurs Mobilières 70,87 % du capital de la ŠTIP, un plan de restructuration a été établi et mis en application en 2017 prévoyant notamment :

- Le financement du cycle d'exploitation par l'injection de fonds propres et par la garantie de crédits de financement d'importation des matières premières ;
- La rationalisation des charges d'exploitation ;
- La négociation d'un plan de restructuration sociale ;
- Le recrutement de personnel technique qualifié ;
- La production de nouvelles dimensions de pneumatiques ;
- La rationalisation des relations avec les partenaires commerciaux locaux et étrangers ;
- La recherche d'un partenaire stratégique nouveau concrétisée par la signature le 07 juillet 2017 d'une lettre d'intention avec la compagnie japonaise TOYOMOTO pour un partenariat technique et financier suivi de plusieurs visites, réunions et échanges d'informations.

En 2020 et malgré la Pandémie COVID 19, la STIP a enregistré pour la première fois depuis 2002 un résultat bénéficiaire.

### **SOMACOP :**

Les menaces pesant sur la continuité d'exploitation de la SOMACOP se présentent comme suit :

- La baisse du chiffre d'affaires constatée en 2016 et 2017, a été dépassée à partir de 2018 par une augmentation du chiffre d'affaires de 59,72 % par rapport à 2017 et de 12% entre 2018 et 2019 et 2020 malgré l'existence de difficultés de trésorerie.

- Situation financière déséquilibrée avec des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social.
- Au cours de 2017,2018, 2019et 2020, la gestion de la SOMACOP a été caractérisée par la rationalisation des charges et par la mise en place d'une nouvelle politique de recouvrement des créances.

### **SMTTP Amine :**

Suite aux pertes cumulées dépassant la moitié de son capital social, suite à l'importance de son portefeuille créances irrécouvrables et au défaut de paiements récurrents de ses importations auprès de la STIP, la SMTTP Amine a été soumise en 2017 à la procédure de redressement des entreprises en difficultés économiques.

Par jugement du tribunal de commerce de CASABLANCA en date du 25 Septembre 2017, la SMTTP Amine a été déclaré en règlement judiciaire, la date de cessation de paiement a été fixée à 18 mois avant la date du jugement sus-indiqué soit le 25 janvier 2017.

Compte tenu de sa situation financière au 31/12/2016, aucun transfert de fonds en faveur de la STIP ne peut être espéré.

Compte tenu de tout ce qui précède et des efforts engagés par la nouvelle direction de la STIP, et de la SOMACOP, nous avons estimé que le groupe à l'exception de la SMTTP Amine, sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation pour le groupe STIP hors SMTTP Amine qui en application de la NCT 35 relative aux états financiers consolidés a été écartée du périmètre de la consolidation. La participation de la STIP y afférente a été considérée comme un placement.

### **II.2.2. Unité monétaire :**

Les états financiers consolidés sont établis en Dinars Tunisiens.

Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère ont été convertis au cours de clôture et les gains et pertes de change ont été imputées directement aux résultats conformément aux dispositions de la norme NCT N° 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

### **II.2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles :**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont enregistrées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisations effectives de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants :

<b>Nature d'immobilisation</b>	<b>Taux d'amortissement</b>
Logiciels informatiques	33%
Know How	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	2,5% à 5%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10%

La société mère a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 724 096 DT inscrite parmi les autres capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants :

<b>Nature d'immobilisation</b>	<b>Taux</b>
Constructions	2,5% à 5%
Matériels et outillages industriels	20%

#### **II.2.4. Stocks :**

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits en cours, produits finis et marchandises sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent conformément au paragraphe 31 de la norme comptable NCT N° 04 relative aux stocks.

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Le coût historique des stocks correspond au coût d'achat pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits. Il inclut l'ensemble des coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

#### **II.2.5. Emprunts et charges d'emprunt :**

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

Les charges d'emprunts sont comptabilisées en résultat financier, sous l'intitulé "Charges financières nettes", à mesure qu'elles sont courues. Lorsqu'elles se rapportent à des actifs qualifiés (immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles et stocks nécessitant une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus), elles sont incorporées dans le coût conformément aux dispositions de la norme comptable NCT N° 13 relative aux charges d'emprunt.

### **II.2.6. Opérations en monnaie étrangère :**

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, au niveau des comptes consolidés, sur la base du cours du jour de l'opération en date d'engagement et celui du règlement lors de leur dénouement financier. Les différences de change définitives dégagées sont portées, selon le cas, au niveau des comptes de pertes et gains de changes.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont actualisés en dinars par référence au taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et les gains de change latents découlant de cette actualisation sont portés en résultat conformément aux dispositions de la norme NCT N° 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

### **II.2.7. Revenus :**

Les revenus provenant de la vente de marchandises et de produits fabriqués par le groupe sont comptabilisés lorsque l'ensemble des conditions suivantes est satisfait :

- Le groupe a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété,
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable,
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront au groupe,
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus découlant de la prestation de services sont, lorsque le résultat peut être estimé de façon fiable, comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus par référence au degré d'avancement des opérations à la date d'arrêté des états financiers consolidés.

Les revenus résultant de l'utilisation des ressources du groupe par des tiers moyennant intérêts, redevances ou dividendes sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La contrepartie obtenue de l'utilisation des ressources du groupe par des tiers peut être mesurée de façon fiable,
- Le recouvrement de la contrepartie obtenue est raisonnablement sûr.

Si une incertitude relative au recouvrement des contreparties au titre de la vente de marchandises et produits fabriqués, de prestations de services ou de l'utilisation des ressources du groupe par des tiers prend naissance après la constatation des revenus, une provision distincte est constituée pour en tenir compte ; le montant initialement comptabilisé au titre des revenus n'est pas ajusté.

### III. PERIMETRE, METHODES ET DATE DE CLOTURE DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

#### III.1. Périmètre de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de la STIP et de toutes les filiales contrôlées par celle-ci à l'exclusion de la SMTP Amine déclarée en règlement judiciaire.

Le pourcentage de contrôle et le pourcentage d'intérêt revenant au groupe se présentent comme suit :

LIBELLE	METHODE DE CONSOLIDATION	% DE CONTROLE	% D'INTERET
<b>Société Mère</b> : STIP	<b>IG</b>	100,00%	100,00%
<b>Sociétés Filiales</b>			
SOMACOP	<b>IG</b>	99,98%	99,98%
SOMACOP PLUS	<b>IG</b>	99,90%	99,89%

#### III.2. Méthode de consolidation :

Les sociétés du groupe ont été consolidées par la méthode de l'intégration globale conformément à la démarche suivante :

- Les états financiers individuels de la STIP et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique.
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la STIP.
- La valeur comptable de la participation de la STIP dans chaque filiale est éliminée pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

#### III.3. Date de clôture :

La date de clôture retenue pour l'arrêté des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre 2020.

#### IV. NOTES RELATIVES AU BILAN

Le bilan consolidé de votre groupe de sociétés, arrêté au 31 décembre 2020, présente un total égal à 88 997 505D contre 78 301 176 D au 31 décembre 2019, enregistrant une augmentation égale à 10 696 328D détaillée par rubrique comme suit :

(En dinars)

DESIGNATION	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019	VARIATIONS	
			+	-
<b>ACTIFS :</b>				
<b>ACTIFS NON COURANTS :</b>				
- Immobilisations incorporelles	195 179	289 740		94 561
- Immobilisations corporelles	12 439 086	11 263 218	1 175 868	
- Immobilisations financières	561 989	450 705	111 284	
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>13 196 254</b>	<b>12 003 662</b>	<b>1 287 152</b>	<b>94 561</b>
- Autres actifs non courants				
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>13 196 254</b>	<b>12 003 662</b>	<b>1 287 152</b>	<b>94 561</b>
<b>ACTIFS COURANTS :</b>				
- Stocks	34 419 302	24 881 183	9 538 119	
- Clients et comptes rattachés	15 363 738	24 961 232		9 597 494
- Autres actifs courants	14 347 981	8 440 412	5 907 569	
- Placements et autres actifs financiers	7 950 948	3 363 107	4 587 842	
- Liquidités et équivalents de liquidités	3 719 281	4 651 580		932 299
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>75 801 251</b>	<b>66 297 514</b>	<b>20 033 530</b>	<b>10 529 793</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>88 997 505</b>	<b>78 301 176</b>	<b>21 162 609</b>	<b>10 466 281</b>
			<b>10 696 328</b>	
<b>CAPITAUX PROPRES :</b>				
- Capital social	12 623 469	12 623 469		
- Réserves légales	2 456 036	2 456 036		
- Réserves spéciales	2 619 117	2 619 117		
- Actions propres	-325 724	-325 724		
- Autres capitaux propres	7 719 096	7 724 096		5 000
- Résultats reportés	-261 074 159	-253 977 018		7 097 141
- Résultat de l'exercice	142 752 222	-7 097 142	149 849 364	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-93 229 943</b>	<b>-235 977 166</b>	<b>149 849 364</b>	<b>7 102 141</b>
- Intérêts minoritaires dans les capitaux	-563	-371		192
- Intérêts minoritaires dans le résultat	-186	-192	6	
<b>TOTAL INTERETS MINORITAIRES</b>	<b>-748</b>	<b>-563</b>	<b>6</b>	<b>192</b>
<b>PASSIFS :</b>				
<b>PASSIFS NON COURANTS :</b>				
- Emprunts	16 514 003	21 297 402		4 783 399
- Autres passifs non courants		844 649		844 649
- Provisions	4 230 927	4 534 064		303 137
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>20 744 931</b>	<b>26 676 116</b>	<b>0</b>	<b>5 931 185</b>
<b>PASSIFS COURANTS :</b>				
- Fournisseurs et comptes rattachés	11 523 082	8 593 179	2 929 902	
- Autres passifs courants	92 282 005	84 298 625	7 983 380	
- Concours bancaires et autres passifs financiers	57 678 179	194 710 984		137 032 806
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>	<b>161 483 266</b>	<b>287 602 789</b>	<b>10 913 282</b>	<b>137 032 806</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>182 228 196</b>	<b>314 278 905</b>	<b>10 913 282</b>	<b>142 963 991</b>
<b>T. CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>88 997 505</b>	<b>78 301 176</b>	<b>160 762 652</b>	<b>150 066 324</b>
			<b>10 696 329</b>	

## V.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles est arrêtée au 31 décembre 2020 à 195 179 dinars détaillée comme suit.

<b>LIBELLES</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>VARIATIONS</b>
<b>VALEURS D'ORIGINE</b>			
Know how	7 004 062	7 004 062	0
Logiciels	830 984	830 984	0
Fonds commercial	1 034 697	1 112 938	-78 241
BREVET	230	230	0
Site WEB	29 200	29 200	0
Encours	5 584	5 584	0
<b>TOTAL VALEURS D'ORIGINE</b>	<b>8 904 758</b>	<b>8 982 999</b>	<b>-78 241</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>-8 709 579</b>	<b>-8 693 259</b>	<b>-16 320</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>195 179</b>	<b>289 740</b>	<b>-94 561</b>

## V.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

La valeur nette comptable des immobilisations corporelles est arrêtée au 31 décembre 2020 à 12 439 085 dinars détaillée comme suit :

(En dinars)

<b>LIBELLES</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>VARIATIONS</b>
<b>VALEURS D'ORIGINE</b>			
Terrain	1 519 322	1 519 322	0
Constructions	24 892 371	24 892 371	0
Constructions réévaluées	870 029	870 029	0
Agence. Aménage des constructions	4 879 071	4 373 053	506 017
Matériel et outillage industriel	107 949 371	106 289 366	1 660 005
Matériel et outillage réévalués	37 454 318	37 454 318	0
Matériel de transport	2 124 893	2 079 840	45 053
Matériel informatique	1 402 096	1 382 675	19 421
Agence. Aménage et installations	2 664 692	2 599 022	65 671
Equipements de bureaux	530 374	518 624	11 750
Immobilisations en cours	1 044 801	349 236	695 565
<b>TOTAL VALEURS D'ORIGINE</b>	<b>185 331 338</b>	<b>182 327 856</b>	<b>3 003 483</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>-172 892 253</b>	<b>-171 064 638</b>	<b>-1 827 615</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>12 439 085</b>	<b>11 263 218</b>	<b>1 175 868</b>

### V.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

La valeur nette comptable des immobilisations financières est arrêtée au 31 décembre 2020 à 561 989 dinars détaillée comme suit :

<b>LIBELLES</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>VARIATIONS</b>
<b>VALEURS BRUTES</b>			
Titres de participation SMTP*	4 508 355	4 508 355	0
Cautionnements	561 989	454 136	107 853
<b>TOTAL VALEURS BRUTES</b>	<b>5 070 344</b>	<b>4 962 491</b>	<b>107 853</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>-4 508 355</b>	<b>-4 511 786</b>	<b>3 431</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b>	<b>561 989</b>	<b>450 705</b>	<b>111 284</b>

\* La SMTP, filiale marocaine de la STIP, a été déclarée en règlement judiciaire suivant décision du juge du tribunal commercial de Casablanca en date du 25/09/2017.

La participation de la STIP au capital de cette dernière soit (4 508 355 D) a été intégralement provisionnée depuis 2017.

### V.4. STOCKS :

Le stock est arrêté au 31 décembre 2020 à 34 419 302 dinars détaillé comme suit :

<b>LIBELLES</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>VARIATIONS</b>
<b>VALEURS BRUTES</b>			
Matières premières	13 580 960	9 315 261	4 265 699
Autres approvisionnements	7 232 280	7 529 945	-297 665
Stock de produits finis et marchandises	11 199 081	5 742 191	5 456 890
En-cours de production	3 571 772	3 458 576	113 195
<b>TOTAL VALEUR BRUTE</b>	<b>35 584 092</b>	<b>26 045 973</b>	<b>9 538 119</b>
<b>PROVISIONS</b>	<b>-1 164 790</b>	<b>-1 164 790</b>	<b>0</b>
<b>VALEURS NETTES COMPTABLES</b>	<b>34 419 302</b>	<b>24 881 183</b>	<b>9 538 119</b>

## V.5. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

Au 31 Décembre 2020, les créances nettes sur les clients s'élèvent à 15 363 738 D contre 24 961 232 D à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant une diminution égale à 9 597 494 D, détaillée comme suit :

<b>LIBELLES</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>VARIATIONS</b>
<b>VALEURS BRUTES</b>			
- Clients locaux	5 258 074	5 533 334	-275 260
- Clients Etrangers	1 387 985	1 133 502	254 483
- Clients douteux	14 982 044	42 871 060	-27 889 016
- Clients Ecart de conversion	26 063	0	26 063
- Clients locaux chèques en caisse	6 502 919	5 576 645	926 274
- Clients effets à recevoir	2 137 471	1 464 022	673 449
<b>TOTAL VALEURS BRUTES</b>	<b>30 294 556</b>	<b>56 578 563</b>	<b>-26 284 007</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>-14 930 819</b>	<b>-31 617 331</b>	<b>16 686 512</b>
<b>VALEURS NETTES COMPTABLES</b>	<b>15 363 738</b>	<b>24 961 232</b>	<b>-9 597 494</b>

## V.6. AUTRES ACTIFS COURANTS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2020 à 14 347 981 dinars, détaillée comme suit :

<b>LIBELLES</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>VARIATIONS</b>
<b>VALEURS BRUTES</b>			
Fournisseurs débiteurs	1 536 534	1 073 268	463 266
Sociétés du groupe	1 732 241	1 674 339	57 902
Charges constatées d'avance	3 871 385	192 422	3 678 963
Personnel	164 764	198 012	-33 248
RRRO & autres avoirs non reçus	9 663	0	9 663
Etat, TVA récupérable	808 314	232 175	576 139
Etat, impôts/sociétés à reporter	7 559 976	6 429 494	1 130 482
Etat, rappel d'impôt	364 315	387 257	-22 941
Etat, crédit de TFP	17 273	17 273	0
Etat, autres taxes	10 119	0	10 119
comptes d'attente	2 500	0	2 500
Produits à recevoir	261	36 195	-35 934
Autres	492	0	492
Débiteurs divers	12 497	3 882	8 615
avances douane	186 319	0	186 319
<b>TOTAL VALEURS BRUTES</b>	<b>16 276 653</b>	<b>10 244 317</b>	<b>6 032 336</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>-1 928 672</b>	<b>-1 803 904</b>	<b>-124 768</b>
<b>VALEURS NETTES COMPTABLES</b>	<b>14 347 981</b>	<b>8 440 412</b>	<b>5 907 569</b>

#### V.7. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2020 à 7 95 948 dinars, détaillée comme suit :

<b>LIBELLES</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>VARIATIONS</b>
Régies d'avance et accréditifs	6 893 087	2 299 867	4 593 220
Placements	1 099 998	1 099 998	0
<b>TOTAL</b>	<b>7 993 085</b>	<b>3 399 865</b>	<b>4 593 220</b>
<b>PROVISIONS</b>	<b>-42 137</b>	<b>-36 758</b>	<b>-5 379</b>
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>7 950 948</b>	<b>3 363 107</b>	<b>4 587 841</b>

#### V.8. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2020 à 3 719 281 dinars, détaillée comme suit :

<b>LIBELLES</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>VARIATIONS</b>
Chèques à encaisser	2 952 932	0	2 952 932
Banques	741 769	4 638 785	-3 897 016
Caisses	24 581	12 796	11 785
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 719 281</b>	<b>4 651 580</b>	<b>-932 299</b>

## VI. NOTES RELATIVES AUX RUBRIQUES DU PASSIF DU BILAN

### VI.1. CAPITAUX PROPRES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2020 à -93 230 691 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2020	31/12/2019	VARIATIONS
Capital social	12 623 469	12 623 469	0
Réserve légale	2 456 036	2 456 036	0
Réserve spéciales	2 619 117	2 619 117	0
Actions propres	-325 724	-325 724	0
Autres capitaux propres	7 719 096	7 724 096	-5 000
Résultats reportés	-261 074 159	-253 977 018	-7 097 141
<b>Total CP avant résultat de l'exercice</b>	<b>-235 982 165</b>	<b>-228 880 024</b>	<b>-7 102 141</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>142 752 222</b>	<b>-7 097 142</b>	<b>149 849 364</b>
<b>Total CP avant Affectation du résultat de l'exercice</b>	<b>-93 229 943</b>	<b>-235 977 166</b>	<b>142 747 223</b>
Intérêts minoritaires dans les capitaux	-563	-371	-192
intérêts minoritaires dans le résultat	-186	-192	6
<b>Total des intérêts minoritaires</b>	<b>-748</b>	<b>-563</b>	<b>-186</b>
<b>Total CP avant Affectation du résultat de l'exercice</b>	<b>-93 230 691</b>	<b>-235 977 728</b>	<b>142 747 037</b>

### Actions propres

L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le rachat de 32 853 actions propres afin de réguler le cours boursier à un cours moyen de 9,917 D soit pour une valeur totale de 325 724 D.

Au 31 Décembre 2020, la STIP détenait encore les 32 845 actions.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N° 94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

### Application de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales :

En raison des pertes cumulées au 31 Décembre 2020, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée à l'effet de statuer sur les dispositions de cet article.

## VI 2 EMPRUNTS :

Cette rubrique, arrêtée au 31 décembre 2020 à 16 514 003 dinars est détaillée comme suit :

<b>LIBELLES</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>VARIATIONS</b>
Emprunts à plus d'un an STIP	16 514 003	21 297 402	-4 783 399
	<b>16 514 003</b>	<b>21 297 402</b>	<b>-4 783 399</b>

## VI.3. AUTRES PASSIFS NON COURANTS :

Cette rubrique correspondant à la rétrocession par l'Etat, durant les premières années d'activité de la STIP d'un don italien, a été extournée en 2020 par le crédit du compte Autres gains ordinaires.

<b>LIBELLES</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>VARIATIONS</b>
Rétrocession de 'Etat d'un don Italien	0	844 649	-844 649
	<b>0</b>	<b>844 649</b>	<b>-844 649</b>

## VI.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2020 à 4 230 927 dinars, détaillée comme suit :

<b>LIBELLES</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>VARIATIONS</b>
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	1 686 871	1 829 021	-142 149
Autres provisions pour risques et charges	2 544 056	2 705 044	-160 988
	<b>4 230 927</b>	<b>4 534 064</b>	<b>-303 137</b>

#### VI.5. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Cette rubrique, arrêtée au 31 décembre 2020 à 11 523 082 dinars, est détaillée comme suit :

<b>LIBELLES</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>VARIATIONS</b>
<b>Fournisseurs d'exploitation</b>			
Fournisseurs locaux	4 017 299	4 855 253	-837 954
Fournisseurs étrangers	824 689	660 910	163 779
Fournisseurs retenues de garantie	561	561	0
Fournisseurs facture non parvenue	406 146	2 415 792	-2 009 646
Fournisseurs locaux, effets à payer	6 048 190	459 488	5 588 702
<b>S/Total</b>	<b>11 296 886</b>	<b>8 392 005</b>	<b>2 904 881</b>
<b>Fournisseurs d'immobilisations</b>			
Fournisseurs locaux	116 491	116 491	0
Fournisseurs factures non parvenues	109 705	84 684	25 021
<b>S/Total</b>	<b>226 196</b>	<b>201 175</b>	<b>25 021</b>
<b>Total général</b>	<b>11 523 082</b>	<b>8 593 179</b>	<b>2 929 902</b>

#### VI.6. AUTRES PASSIFS COURANTS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2020 à 92 282 005 dinars, détaillée comme suit :

<b>LIBELLES</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>VARIATIONS</b>
Clients créditeurs	2 599 011	14 609 070	-12 010 058
Clients, écarts de conversion	0	48 974	-48 974
Personnel (dont indemnité CCL : 2 386 606 D)	5 351 284	6 429 752	-1 078 468
Etat, impôts et taxes	60 617 668	50 197 926	10 419 742
Sociétés du groupe	11 780 236	1 736 749	10 043 487
CNSS	11 595 911	10 994 892	601 019
Provisions pour risques et charges	0	94 189	-94 189
Produits constatés d'avance	248 454	37 676	210 777
Charges à payer	45 554	102 237	-56 683
Divers	0	10 148	-10 148
Jetons de présence à payer	43 888	37 013	6 875
<b>TOTAUX</b>	<b>92 282 005</b>	<b>84 298 625</b>	<b>7 983 380</b>

## VI.7 CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2020 à 57 678 179 dinars, détaillée comme suit :

LIBELLES	31/12/2020	31/12/2019	VARIATIONS
<b>Emprunts échus et à moins d'un an</b>			
• Echéances en principal à moins d'un an	19 190 573	5 163 160	14 027 413
• Echéances en principal impayées	11 007 534	60 602 573	-49 595 039
• Crédits de gestion	15 658 016	38 314 862	-22 656 846
• Intérêts courus	5 342 151	58 366 142	-53 023 992
<b>S/TOTAL</b>	<b>51 198 273</b>	<b>162 446 737</b>	<b>-111 248 464</b>
<b>Banques et autres organismes financiers</b>	<b>6 479 906</b>	<b>32 264 247</b>	<b>-25 784 341</b>
<b>TOTAL</b>	<b>57 678 179</b>	<b>194 710 984</b>	<b>-137 032 806</b>

## VII NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

Le résultat consolidé net positif de la Société STIP et de ses filiales est arrêté au 31 décembre 2020 à 142 752 037 dinars contre une perte nette de -7 097 333 dinars au 31 décembre 2019, enregistrant une augmentation égale à 149 853 293 dinars.

Il correspond à la différence entre les produits et les charges de l'exercice, détaillée comme suit :

(En Dinars)

LIBELLES	31/12/2020		31/12/2019		VARIATIONS
	Montants	% CA	Montants	% CA	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>					
• Revenus	75 362 134	99,2%	63 563 083	99,2%	11 799 051
• Autres produits d'exploitation	621 551	0,8%	480 337	0,8%	141 214
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>75 983 685</b>	<b>100%</b>	<b>64 043 420</b>	<b>100%</b>	<b>11 940 265</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>					
• Variation des stocks de produits finis et des encours	-6 270 664	-8,3%	8 841 861	13,8%	-15 112 525
• Achats d'approvisionnements consommés	50 046 398	65,9%	37 265 973	58,2%	12 780 425
	<b>43 775 734</b>	<b>57,6%</b>	<b>46 107 835</b>	<b>51,6%</b>	<b>-2 332 101</b>
• Charges de personnel	17 468 034	23,0%	17 990 091	28,1%	-522 057
• Dotations aux amortissements et aux provisions	2 735 150	3,6%	1 005 193	1,6%	1 729 956
• Autres charges d'exploitation	3 698 917	4,9%	3 605 925	5,6%	92 992
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>23 902 101</b>	<b>31,5%</b>	<b>22 601 209</b>	<b>45,4%</b>	<b>1 300 892</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>8 305 850</b>	<b>10,9%</b>	<b>-4 665 624</b>	<b>-7,3%</b>	<b>12 971 474</b>
• Charges financières nettes	-4 396 163	-5,8%	-3 830 484	-6,0%	-565 679
• Produits des placements	83 817	0,1%	35 901	0,1%	47 916
• Autres gains ordinaires	158 611 675	208,7%	2 642 614	4,1%	155 969 061
• Autres pertes ordinaires	-19 343 415	-25,5%	-898 051	-1,4%	-18 445 364
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IS</b>	<b>143 261 765</b>	<b>188,5%</b>	<b>-6 715 643</b>	<b>-10,5%</b>	<b>149 977 408</b>
• Impôt sur les sociétés	-496 399	-0,7%	-372 284	-0,6%	-124 115
• Contribution Conjoncturelle Exceptionnelle	-13329	0,0%	-9406	0,0%	-3 923
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>142 752 037</b>	<b>187,9%</b>	<b>-7 097 333</b>	<b>-11,1%</b>	<b>149 849 370</b>
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>	<b>142 752 037</b>	<b>187,9%</b>	<b>-7 097 333</b>	<b>-11,1%</b>	<b>149 849 370</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES DANS LE RESULTAT</b>	<b>-186</b>	<b>0%</b>	<b>-192</b>	<b>0%</b>	<b>6</b>
<b>PARTS DU GROUPE DANS LE RESULTAT</b>	<b>142 752 222</b>	<b>187,9%</b>	<b>-7 097 142</b>	<b>-11,1%</b>	<b>149 849 364</b>

Du tableau ci-dessus, il y a lieu de souligner les remarques suivantes :

## VII.1. PRODUITS :

### VII.1.1 REVENUS :

Le chiffre d'affaires hors TVA du groupe STIP est passé de 63 563 083 D au 31 décembre 2019 à 75 362 134 D dinars au 31 décembre 2020, enregistrant une augmentation égale à 11 799 051 D détaillée comme suit :

(En Dinars)

LIBELLES	31/12/2020	31/12/2019	VARIATIONS
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES LOCAL</b>			
. Produits finis	46 412 173	34 855 306	11 556 867
. Marchandises	19 627 140	18 063 451	1 563 688
. Produits intermédiaires et services	151 771	97 074	54 697
. Ristournes sur ventes	-771		-771
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES LOCAL</b>	<b>66 190 312</b>	<b>53 015 830</b>	<b>13 174 482</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES EXPORT</b>	<b>9 171 821</b>	<b>10 547 253</b>	<b>-1 375 431</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b>	<b>75 362 134</b>	<b>63 563 083</b>	<b>11 799 051</b>

### VII.1.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :

Ce poste est arrêté au 31 décembre 2020 à 621 551D contre 480 337 D au 31/12/2019 enregistrant une augmentation égale à 141 214 D détaillée comme suit :

(En Dinars)

LIBELLES	31/12/2020	31/12/2019	VARIATIONS
. Ventes de déchets	593 490	459 953	133 537
. Quote-part subventions d'investissement de l'exercice	5 000	5 000	0
. Autres produits	23061	15384	7 677
<b>TOTAUX</b>	<b>621 551</b>	<b>480 337</b>	<b>141 214</b>

## VII.2. CHARGES D'EXPLOITATION :

### VII.2.1. ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2020 à 50 046 398 dinars contre 37 265 973D au 31 décembre 2019, enregistrant une augmentation égale à 12 780 425D, détaillée comme suit :

(En Dinars)

LIBELLES	31/12/2020	31/12/2019	VARIATIONS
. Achats d'approvisionnements	41 800 434	28 607 184	13 193 250
. Achats de fournitures et matières consommables	5 700 713	5 378 862	321 851
. Achats non stockés	7 462 737	5 510 029	1 952 708
. Variation de stocks matières premières et fournitures	-5 746 973	-2 060 409	-3 686 564
. Achats de marchandises	128 908	191 897	-62 988
. Variation de stocks marchandises	700 579	-361 589	1 062 168
<b>TOTAL ACHATS APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES</b>	<b>50 046 398</b>	<b>37 265 973</b>	<b>12 780 425</b>

### VII.2.2. MARGE COMMERCIALE :

La marge brute réalisée en 2020 est arrêtée à 30 899 676 D contre 17 455 248 D en 2019 enregistrant une hausse égale à 13 444 428 D.

Rapportée au chiffre d'affaires de l'exercice, elle représente 37,85 % en 2020 contre 31,90 % à la clôture de l'exercice précédent, ainsi qu'il résulte du tableau ci-après :

(En Dinars)

LIBELLES	2020	2 019	VARIATIONS
Revenus	75 362 134	63 563 083	11 799 051
Variation des stocks de PF et des encours	6 270 664	-8 841 861	15 112 525
<b>PRODUCTION</b>	<b>81 632 798</b>	<b>54 721 222</b>	<b>26 911 576</b>
<b>Achats d'approvisionnement consommés</b>	<b>50 733 122</b>	<b>37 265 973</b>	<b>13 467 149</b>
<b>MARGE BRUTE</b>	<b>30 899 676</b>	<b>17 455 248</b>	<b>13 444 428</b>
<b>% PAR RAPPORT A LA PRODUCTION</b>	<b>37,85%</b>	<b>31,90%</b>	

### VII.2.3 CHARGES DU PERSONNEL :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2020 à 17 468 034 dinars contre 17 990 091 dinars au 31 décembre 2019, soit respectivement 23% et 28.1% du chiffre d'affaires, enregistrant une diminution égale à 522 057 dinars, détaillée comme suit :

(En Dinars)

<b>LIBELLES</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>VARIATIONS</b>
. Salaires	14 700 175	15 039 264	-339 089
. Charges sociales	2 494 419	2 745 914	-251 495
. Autres charges sociales	273 440	202 398	71 041
. Fonds social	0	2514,41	-2 514
<b>TOTAUX</b>	<b>17 468 034</b>	<b>17 990 091</b>	<b>-522 057</b>

### VII.2.4 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2020 à 2 735 150 dinars contre 1 005 193 dinars au 31 décembre 2019, enregistrant une augmentation égale à 1 729 956 dinars, détaillée comme suit :

(En Dinars)

<b>LIBELLES</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>VARIATIONS</b>
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>1 914 096</b>	<b>1 944 933</b>	<b>-30 837</b>
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>			
Dotations aux provisions pour risques et charges	55 882	315 796	-259 913
Dotations aux provisions pour dépréciation des clients	694 338	2 992 183	-2 297 845
Dotations aux provisions des autres actifs courants	68 885	1 137	67 748
Dotations aux provisions des éléments financiers	5379	0	5 379
<b>TOTAL DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>824 484</b>	<b>3 309 116</b>	<b>-2 484 632</b>
<b>REPRISES DE PROVISIONS</b>			
Reprise de provisions pour dépréciation des stocks	0	-25978,386	25 978
Reprise de provisions pour dépréciation des créances	-3 431	-2 080 546	2 077 115
Reprise de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	0	-117 181	117 181
Reprise de provisions pour risques et charges	0	-2 025 150	2 025 150
<b>TOTAL REPRISES DE PROVISIONS</b>	<b>-3 431</b>	<b>-4 248 856</b>	<b>4 245 425</b>
<b>PROVISIONS NETTES</b>	<b>821 053</b>	<b>-939 740</b>	<b>1 760 793</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 735 150</b>	<b>1 005 193</b>	<b>1 729 956</b>

## VII.2.5 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2020 à 3 698 917 dinars contre 3 605 925 D au 31 décembre 2019, enregistrant une augmentation égale à 92 992D, détaillée comme suit :

(En Dinars)

LIBELLES	31/12/2020	31/12/2019	VARIATIONS
<b>SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)</b>			
Location & charges locatives	163 221	141 337	21 884
Entretien et réparations	312 009	299 336	12 673
Primes d'assurances	864 621	894 253	-29 632
Autres	187 641	200 680	-13 039
<b>SERVICES EXTERIEURS (gestion des immeubles)</b>	<b>1 527 492</b>	<b>1 535 606</b>	<b>-8 114</b>
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION</b>			
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	360 832	508 859	-148 027
Publicités et propagandes	327 404	152 986	174 419
Frêts et transport sur ventes	151 473	126 592	24 881
Voyages et déplacements	112 219	101 376	10 843
Missions et réception	101 374	54 184	47 190
Frais postaux et de télécommunication	133 844	86 196	47 648
Commissions bancaires et de Factoring	569 147	521 955	47 193
Formations professionnelles	47 606	60 138	-12 532
jetons de présence	10 000	0	10 000
Dons et subventions	6 000	5 950	50
Divers	20 500	8 988	11 512
<b>T. AUTRES SERVICES EXTERIEURS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 840 401</b>	<b>1 627 223</b>	<b>213 177</b>
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>331 024</b>	<b>443 095</b>	<b>-112 071</b>
<b>TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 698 917</b>	<b>3 605 925</b>	<b>92 992</b>

## VII.2.6. CHARGES FINANCIERES NETTES :

Les charges financières nettes totalisent au 31 Décembre 2020 4 396 163 D contre 3 830 484 D à la fin de l'exercice 2019 enregistrant une hausse égale à 565 679 D soit 14,77% détaillée comme suit :

(En Dinars)

LIBELLES	31/12/2020	31/12/2019	VARIATIONS
Intérêts sur emprunts	442 195	1 558 906	-1 116 711
Intérêts sur crédits de gestion	622 284	620 192	2 092
Intérêts et Pénalités de retard	3 101 972	3 077 896	24 076
Pertes de Change	1 279 381	1 424 921	-145 540
Gains de Change	-1 047 277	-2 822 768	1 775 491
Autres produits financiers	-2 392	-28 663	26 271
	<b>-4 396 163</b>	<b>3 830 484</b>	<b>565 679</b>

#### **VII.2.7. AUTRES PERTES ET AUTRES GAINS ORDINAIRES :**

Ces postes respectivement arrêtés au 31 décembre 2020 à 19 343 415D et 158 611 675D totalisent un gain net égal à 139 268 260 D.

#### **VII.2.8. IMPOT SUR LES SOCIETES :**

L'impôt sur les sociétés est arrêté au 31 Décembre 2020 à 509 728D contre 381 690 au 31 décembre 2019 enregistrant une augmentation égale à 128 038 D.

#### **VII.2.9. RESULTAT NET DE L'EXERCICE :**

Le résultat net de l'exercice est arrêté à 142 752 037dinars contre -7 097 333 dinars au 31 décembre 2019, enregistrant une augmentation égale à 149 849 370 dinars.

#### **VIII. ENGAGEMENTS HORS BILANS :**

Les engagements hors bilans sont arrêtés au 31/12/2020 à 359 346 698 D détaillés comme suit :

<b>LIBELLES</b>	<b>MONTANTS</b>
ENGAGEMENTS DONNES	
- HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS	336 151 810
- EFFETS ESCOMPTES :	1 656 237
CAUTIONS RECUES	3 500 000
CAUTIONS RECIPROQUES	18 038 651
<b>TOTAL ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>359 346 698</b>

Le détail des engagements par catégories se présente comme suit :

29.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

29.1.1. HYPOTHEQUES ET NANTISSEMENTS

(En Dinars)

CREDITS	1-TF N°40372 Sousse dénommé ALAMAL	2-TF N° 110803 Tunis dénommé Terrain du Port Etat	3-TF N° 2518 Manouba Tunis dénommé STIP	4-TF N° 16680 Manouba Tunis dénommé AMINE	5-TF N° 186438 Tunis dénommé FORCE DU PNEU	6. FONDS DE COMMERCE	7. MATERIEL	TOTAL
<b>BNA</b>								
10 000 000	10 000 000		10 000 000				10 000 000	10 000 000
10 000 000							10 000 000	10 000 000
8 538 600	8 538 600		8 538 600				8 538 600	8 538 600
7 310 000			7 310 000			7 310 000	7 310 000	7 310 000
7 022 500			7 022 500					7 022 500
7 000 000	7 000 000		7 000 000				7 000 000	7 000 000
5 000 000	5 000 000							5 000 000
5 000 000	5 000 000		5 000 000			5 000 000	5 000 000	5 000 000
5 000 000						5 000 000	5 000 000	5 000 000
4 900 000	4 900 000						4 900 000	4 900 000
4 900 000							4 900 000	4 900 000
3 400 000	3 400 000		3 400 000			3 400 000	3 400 000	3 400 000
1 462 500	1 462 500							1 462 500
1 400 000	1 400 000		1 400 000					1 400 000
1 102 500	1 102 500							1 102 500
950 000	950 000							950 000
625 000	625 000							625 000
382 500	382 500							382 500
200 000	200 000		200 000			200 000	200 000	200 000
200 000							200 000	200 000
<b>84 393 600</b>	<b>49 961 100</b>	<b>0</b>	<b>49 871 100</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>20 910 000</b>	<b>66 448 600</b>	<b>84 393 600</b>
<b>STB</b>								
636 000	636 000							636 000
690 000	690 000							690 000
1 085 000	1 085 000							1 085 000
350 000	350 000							350 000
2 000 000	2 000 000			2 000 000			2 000 000	2 000 000
1 865 000	1 865 000							1 865 000
7 737 000	7 737 000							7 737 000
1 160 000	1 160 000			1 160 000				1 160 000
490 000	490 000							490 000
5 000 000	5 000 000			5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000
9 000 000	9 000 000			9 000 000		9 000 000	9 000 000	9 000 000
5 000 000	5 000 000			5 000 000		5 000 000	5 000 000	5 000 000
3 265 000	3 265 000			3 265 000			3 265 000	3 265 000
8 673 000	8 673 000			8 673 000			8 673 000	8 673 000
11 042 000	11 042 000			11 042 000		11 042 000	11 042 000	11 042 000
200 000	200 000							200 000
5 000 000	5 000 000							5 000 000
11 000 000	11 000 000		11 000 000	11 000 000		11 000 000	11 000 000	11 000 000
<b>BDET</b>								
3 700 000	3 700 000							3 700 000
<b>77 893 000</b>	<b>77 893 000</b>	<b>0</b>	<b>11 000 000</b>	<b>56 140 000</b>	<b>0</b>	<b>41 042 000</b>	<b>43 938 000</b>	<b>77 893 000</b>
<b>BH</b>								
18 580 000	18 580 000		18 580 000			18 580 000		18 580 000
10 986 666	10 986 666		10 986 666			10 986 666		10 986 666
17 650 000	17 650 000			17 650 000	17 650 000			17 650 000
<b>47 216 666</b>	<b>47 216 666</b>	<b>0</b>	<b>29 566 666</b>	<b>17 650 000</b>	<b>17 650 000</b>	<b>29 566 666</b>	<b>0</b>	<b>47 216 666</b>

CREDITS	1-TF N°40372 Sousse dénommé ALAMAL	2-TF N° 110803 Tunis dénommé Terrain du Port Etat	3-TF N° 2518 Manouba Tunis dénommé STIP	4-TF N° 16680 Manouba Tunis dénommé AMINE	5-TF N° 186438 Tunis dénommé FORCE DU PNEU	6.FONDS DE COMMERCE	7. MATERIEL	TOTAL
<b>BS</b>								
8 250 000	8 250 000					8 250 000	8 250 000	8 250 000
6 600 000							6 600 000	6 600 000
6 600 000							6 600 000	6 600 000
4 640 000	4 640 000							4 640 000
2 880 000						2 880 000	2 880 000	2 880 000
2 195 000						2 195 000		2 195 000
2 000 000	2 000 000						2 000 000	2 000 000
1 000 000	1 000 000					1 000 000	1 000 000	1 000 000
1 000 000	1 000 000						1 000 000	1 000 000
1 000 000							1 000 000	1 000 000
<b>36 165 000</b>	<b>16 890 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14 325 000</b>	<b>29 330 000</b>	<b>36 165 000</b>
<b>UIB</b>								
4 600 000	4 600 000						4 600 000	4 600 000
2 880 000							2 880 000	2 880 000
4 600 000							4 600 000	4 600 000
2 880 000							2 880 000	2 880 000
2 880 000	2 880 000						2 880 000	2 880 000
4 000 000	4 000 000					4 000 000	4 000 000	4 000 000
<b>21 840 000</b>	<b>11 480 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 000 000</b>	<b>21 840 000</b>	<b>21 840 000</b>
<b>BFT</b>								
1 760 000	1 760 000							1 760 000
3 890 000	3 890 000	3 890 000						3 890 000
3 000 000	3 000 000					3 000 000	3 000 000	3 000 000
6 531 151				6 531 151				6 531 151
<b>15 181 151</b>	<b>8 650 000</b>	<b>3 890 000</b>	<b>0</b>	<b>6 531 151</b>	<b>0</b>	<b>3 000 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>15 181 151</b>
<b>ATB</b>								
4 000 000	4 000 000						4 000 000	4 000 000
3 050 000	3 050 000					3 050 000	3 050 000	3 050 000
1 650 000							1 650 000	1 650 000
1 650 000							1 650 000	1 650 000
4 000 000							4 000 000	4 000 000
<b>14 350 000</b>	<b>7 050 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 050 000</b>	<b>14 350 000</b>	<b>14 350 000</b>
<b>BTK + BTKD</b>								
892 393	892 393					892 393		892 393
5 770 000	5 770 000							5 770 000
6 000 000	6 000 000					6 000 000		6 000 000
<b>12 662 393</b>	<b>12 662 393</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 892 393</b>	<b>0</b>	<b>12 662 393</b>
<b>AMEN BANK</b>								
7 000 000	7 000 000					7 000 000		7000000
1 200 000	1 200 000							1200000
1 200 000	1 200 000							1200000
850 000						850 000	850 000	850 000
<b>10 250 000</b>	<b>9 400 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 850 000</b>	<b>850 000</b>	<b>10 250 000</b>
<b>UBCI</b>								
6 000 000							6 000 000	6 000 000
4 000 000							4 000 000	4 000 000
<b>10 000 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>
<b>BIAT</b>								
2 500 000	2 500 000					2 500 000	2 500 000	2 500 000
<b>2 500 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 000 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>2 000 000</b>
<b>336 151 810</b>	<b>346 903 1599</b>	<b>3 890 000</b>	<b>90 437 766</b>	<b>80 321 151</b>	<b>17 650 000</b>	<b>132 136 059</b>	<b>192 256 600</b>	<b>336 151 810</b>

**29.1.2. EFFETS ESCOMPTEES**

CLIENTS	MONTANTS
COMET	576 493
Société JOMAA	361 744
BECHIR LOUATI (SFAX PNEU)	200 000
GROS PNEUS	187 677
SIMATRA	182 371
SICAME	72 060
SETCAR	58 764
SIMMA	17 129
<b>TOTAL</b>	<b>1 656 237</b>

**29.2. ENGAGEMENTS RECUS :**

CLIENTS	MONTANTS	OBSERVATIONS
Mongi DAMMAK CSPD	1 000 000	Signature légalisée à Sfax le 04/10/2005
Bechir LOUATI	1 000 000	Enregistré à la REAS 1 <sup>er</sup> Bureau-Tunis le 17/10/2005 sous le n° 5607406
Mondher ELGHALI TUNICOM	500 000	Enregistré à la recette des finances Rue de Paradis-Ariana le 16/07/2014 sous le n° 14606444
Ahmed SAHNOUN SNP	1 000 000	Enregistré à la recette des finances le 22/10/2002 sous le n° 02604721
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 500 000</b>	

**29.3. CAUTIONS RECIPROQUES**

DESIGNATION	MONTANTS	OBSERVATIONS
CAUTIONS DOUANIERES	5 900 907	
CAUTIONS DOUANIERES	1 362 510	
AUTRES CAUTIONS DOUANIERES	500 000	DOUANE MISE A LA CONSOMMATION
TRANSTU	61 134	CAUTION DEFINITIVE / (MARCHE)
OMPP	300	
LETTRE DE GARANTIE	111 800	
SNCFT	12 000	GARANTIE
CNAM	90 000	
ABDELKADER DRIDI	5 000 000	STB
SIOC	1 000 000	BH
AFRICA HOLDING	1 000 000	BH
SOMACOP	1 000 000	STB
<b>TOTAL</b>	<b>18 038 651</b>	

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE STIP  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale en date du 25 Décembre 2020, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers consolidés du groupe de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que sur les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

**I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**I.1. Opinion :**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, l'état des engagements hors bilan, ainsi que les notes annexes arrêtés au 31 décembre 2020.

Ces états financiers consolidés font apparaître un total net de bilan égal à 88 997 505D, un résultat net bénéficiaire égal à 142 752 222 D et des flux d'exploitation positifs de 131 868 340 D.

Ces comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration sur la base des éléments disponibles et ce dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au COVID-19.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et sincères et donnent pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la STIP au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et ses flux de trésorerie au titre de l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

**I.2. Fondement de l'opinion :**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**I.3. Questions clés d'audit :**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doit être communiquées dans notre rapport :

### **I.3.1 : Evaluation des créances clients au 31 décembre 2020 :**

Le montant brut des créances clients est arrêté au 31 décembre 2020 à 30 294 556 D contre 56 578 563 D au 31/12/2019 enregistrant une diminution égale à 26 284 007.

Les créances douteuses sont ramenées de 42 871 060D en 2019 à 15 097 347D au 31/12/2020 enregistrant une diminution égale à 27 773 712D découlant de :

- L'annulation des créances totalement irrécouvrables en contrepartie de la reprise des provisions correspondantes à concurrence de 27 395 062 D,
- L'annulation des créances suite règlement à concurrence de 397 405 D
- Constitution des nouvelles dotations aux provisions à concurrence de 18 755 D

Le solde des créances douteuses soit 15 097 347 D est provisionné à hauteur de 14 930 819 D.

Le reliquat soit 166 529 D correspond au montant des ristournes restant dû.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen de la situation juridique des clients, la revue de l'ancienneté des créances, l'historique des encaissements (y compris les encaissements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ou accords de paiements ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures des principaux créanciers notamment les sociétés suivantes : la SMTP, MAAP, ITUREP.

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés concernant ces estimations.

### **I.3.2 : Marge commerciale :**

La marge brute réalisée par la STIP en 2020 est arrêtée à 30 899 676 D contre 17 455 248 D en 2019 soit respectivement 37,85% et 31,90% de chiffre d'affaires de l'exercice enregistrant une augmentation égale à 13 444 428 D soit 16,47 % de chiffre d'affaires de l'exercice.

Cette situation s'explique par la performance du niveau d'activité réalisée par la société dont la production est passée de 4 535 tonnes en 2019 à 7 077 tonnes en 2020 enregistrant une progression de +56 %.

### **I.3.3 : Accords transactionnels :**

Au cours de l'exercice 2020 votre société a conclu cinq accords transactionnels avec les établissements bancaires à savoir : la BIAT, la STB, la BNA, la BFT et l'UIB, portant un abattement des dettes comptabilisées en contrepartie de règlements substantiels des soldes restants dus.

Ces arrangements ont généré des gains hors exploitation sur exercices antérieurs totalisant 137 315 240 D comptabilisés au crédit du compte Autres gains ordinaires

#### **I.4. Paragraphes d'observations :**

##### **I.4.1 Contrôle fiscal approfondi :**

En 2020, La STIP a été appelée à un contrôle fiscal approfondi.  
A la date de rédaction du présent rapport aucune notification de redressement n'a été reçue.

##### **I.4.2 Notification de redressement douanier :**

La STIP a reçu en 2020 une notification de redressement de la part de la direction des douanes pour un montant égal à 156 649 077 D pour cause de non rapatriement de produits d'exportations

Compte tenu des justificatifs présentés par la société, nous estimons que le risque financier est peu significatif.

**I.4.3.** En raison essentiellement des pertes cumulées au 31 Décembre 2020, des accords transactionnels ci-dessus indiqués et du résultat bénéficiaire de l'exercice, les capitaux propres ont été arrêtés au 31 Décembre 2020 – 93 230 691 D contre– 237 545 399 D au 31/12/2019 enregistrant une amélioration égale à 144 314 708 D.

Malgré cette amélioration, les capitaux propres restent en deçà de la moitié du capital social à concurrence de 99 541 678D.

Conformément aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, une Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée à l'effet de statuer sur les dispositions de cet article.

**I.4.4.** S'agissant des événements survenus en 2020 et qui se poursuivent en 2021 relatifs aux effets de la crise sanitaire liée au Covid-19, la Direction générale de la société nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de 2020.

**I.4.5.** L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 Mars 2002 a autorisé le Conseil d'Administration de procéder à l'achat et à la revente des actions émises par la STIP afin de réguler le cours boursier.

Au 31 Décembre 2020, la STIP détenait encore 32 845 de ses titres figurant au niveau des états financiers consolidés pour 325 724 D.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi N°94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

#### **I.5. Rapport de gestion consolidé du Conseil d'administration :**

La responsabilité du rapport de gestion consolidé incombe au Conseil d'Administration de la Société.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion consolidé et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion consolidé par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion consolidé semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion consolidé, nous sommes tenus de la signaler.

Mais nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **I.6. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés :**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Société.

#### **I.7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés :**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

## **II- RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES :**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **II.1. Efficacité du système de contrôle interne :**

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous devons procéder à des vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception, de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration.

### **II.2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes consolidés de la Société avec la réglementation en vigueur.

**TUNIS, LE 18 JUILLET 2021**

### **Les Commissaires aux comptes**

**Nejiba CHOUK**  
**Directeur Général**  
**CABINET NEJIBA CHOUK**

**Hassen BOUITA**  
**Directeur Associé**  
**F M B Z - KPMG TUNISIE**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
RELATIF AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, dans les états financiers consolidés.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I. OPERATIONS RELATIVES AUX NOUVELLES CONVENTIONS REGLEMENTEES :**

En application du paragraphe II-1 de l'article 200 du code des sociétés commerciales, sont soumises à autorisation préalable du conseil d'administration :

« Toute convention conclue directement ou par personne interposée, entre la société d'une part et le président du conseil d'administration, son administrateur délégué, son directeur Général, l'un de ses directeurs Généraux adjoints, l'un de ses administrateurs ou l'un des actionnaires personne physique y détenant directement ou indirectement une fraction de droit au vote supérieure à 10%, ou la société la contrôlant au sens de l'article 461 du code des sociétés commerciales, d'autre part ».

Dans ce cadre, nous vous reportons sur les opérations suivantes :

**I.1. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'OUVRAGES EN CAOUTCHOUC (SIOC) :**

Votre filiale SOMACOP a signé avec la Société Industrielle des Ouvrages en Caoutchouc « SIOC » un contrat de location d'un fonds de commerce, sis à Sfax, moyennant un loyer mensuel hors TVA de 2 000 D avec une augmentation biennale de 5%.

Ce contrat prend effet à compter du 1er Juillet 2020 jusqu'au 30 juin 2022 et est renouvelable par tacite reconduction.

Cette opération a été autorisée à posteriori par votre conseil d'administration réuni le 18 juin 2021.

La charge supportée à ce titre par la SOMACOP en 2020 s'est élevée à 12 000D

**II. POURSUITE DES CONVENTIONS ANTERIEURES A 2020 :**

L'exécution des conventions suivantes autorisées au cours des exercices antérieurs et poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 a évolué comme suit :

## **II.1. OPERATIONS AVEC Mr ABDELKADER DRIDI, PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA STIP :**

Le compte courant créditeur de Monsieur Abdelkader DRIDI ouvert sur les livres de la STIP suivant autorisation du Conseil d'Administration en date du 02/11/2016 a augmenté de 9 789 000 en passant de 896 632 dinars en 2019 à 10 685 632 au 31 décembre 2020 détaillé comme suit :

Règlements partiels des accords transactionnels STB et BNA. : 10 000 000 D

Retraits divers : - 211 000 D

La garantie personnelle non rémunérée de Monsieur Abdelkader DRIDI accordée à la STB en couverture de dossiers d'importation de matières premières de la STIP en 2016 arrêtée à 5 000 000 D a été maintenue au 31 décembre 2020.

## **II.2. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE AFRICA HOLDING :**

Le compte courant créditeur de la société AFRICA HOLDING (principal actionnaire de la STIP) ouvert sur les livres de la STIP suivant autorisation du Conseil d'administration en date du 02/11/2016 arrêté à 1 001 000 dinars au 31 décembre 2018 a été maintenu au 31 décembre 2020.

## **II.3. OPERATIONS AVEC LA SMTP (FILIALE MAROCAINE DE LA STIP) :**

Au cours de l'exercice 2020 aucune opération commerciale avec la SMTP n'a été réalisée.

Il est à rappeler que suite à l'ouverture de la procédure de règlement judiciaire de la SMTP par jugement du tribunal de commerce de CASABLANCA en date du 25 Septembre 2017, la STIP a constaté en 2017 des provisions pour couvrir la totalité des comptes de la SMTP détaillés comme suit :

- La Participation de la STIP au capital de SMTP arrêtée au 31 décembre 2020 à 4 508 355 D soit 65% du capital social.
- Le solde client débiteur égal à 20 921 059 D provisionné à concurrence de 11 957 648 dinars ; le reliquat, soit 8 963 411 D, correspond aux ristournes accordées et non encore payées à la SMTP enregistrées au passif du bilan.
- Le solde « débiteur divers SMTP » est égal à 5 755 147 MAD soit 1 732 242 D correspondant à des intérêts de retard et des frais divers restants dus à la date de l'ouverture de la procédure de règlement judiciaire.
- Enfin le compte « créditeurs divers SMTP », présente un solde égal à 357 482,17 MAD soit 93 367 D, correspondant à la quote-part de la STIP dans les frais d'enregistrement supportés par SMTP du contrat de cession de ses parts dans la société MAAP.

Suite au jugement du tribunal de commerce de CASABLANCA en date du 12 juillet 2018 stipulant la cessation de paiement et le règlement judiciaire de la SMTP, et compte tenu de l'importance des dettes privilégiées de la société, la STIP a annulé sa créance client envers la SMTP nette de ristournes arrêtées à 11 689 310 D par une reprise des provisions correspondantes.

## **II.4. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'OUVRAGES EN CAOUTCHOUC(SIOC) :**

La société SIOC dont Monsieur Abdelkader DRIDI est président directeur général présente au 31 décembre 2020 :

- Un solde débiteur égal à 75 022 correspondant respectivement au chiffre d'affaires TTC non encore réglé des exercices 2019 et 2020 soit 14 764 D et 60 258 D.
- Un solde créditeur égal à 95 291D correspondant aux achats 2018, 2019 et 2020 arrêtés respectivement à 11 875 D, 34 116 D et 49 299 D.

## **II.5. OPERATIONS AVEC LA SOCIETE TAP :**

Votre sous filiale SOMACOP PLUS a signé en 2019 un contrat de location qui débute le 01 octobre 2019 avec la société TAP, dont le gérant-associé est Monsieur Abdelkader DRIDI pour un montant mensuel égal à 1000D HTVA. Au 31 décembre 2020, le solde impayé est arrêté à 15 324 D.

## **II.6. EMPRUNTS NON COURANTS CONTRACTES PAR LA STIP :**

Les emprunts non courants antérieurs à 2011 obtenus auprès de divers établissements de crédits ont fait l'objet depuis 2018 de négociations dans le cadre d'accords transactionnels. La finalisation de ces travaux a permis à la STIP de diminuer les dettes bancaires constatées d'un montant égal à 137 315 240 D pour passer de 174 251 240 D à 36 936 000 D. Les négociations avec ATTIJARI ont été finalisées en 2021 et ils sont en cours de finalisation avec Amen Bank.

Les intérêts sur crédit d'exploitation et les intérêts de retard enregistrés au cours de l'exercice 2020 ont été respectivement arrêtés à 442 195 D et 622 620D.

## **III. OPERATIONS SOUMISES A AUTORISATION, APPROBATION ET AUDIT :**

En application des dispositions du paragraphe II-5 de l'article 200 du code des sociétés commerciales, toutes obligations et engagements pris vis-à-vis du PDG, du Directeur Général et des membres du conseil d'administration relatifs aux éléments de rémunérations, indemnités et avantages qui leur sont attribués sont soumis à l'autorisation du conseil d'administration, à l'approbation de l'assemblée générale et à l'audit des commissaires aux comptes.

Du PV du conseil d'administration en date du 07/07/2016, il appert que Monsieur Abdelkader DRIDI, PDG de la société puis Président du Conseil d'administration a renoncé à toute rémunération de la part de la STIP.

La rémunération brute de Monsieur Hassen Alaya administrateur et Directeur Général de la société du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date de sa démission est arrêtée à 140 269 D.

La rémunération brute de Monsieur Khemis BABA, nouveau Directeur Général de la société au titre de l'exercice 2020 est arrêtée à 66 993 D.

La rémunération brute de Monsieur Montassar DRIDI, vice-président du conseil d'administration, au titre de l'exercice 2020 est arrêtée à 203 304 D.

La société ASY TRADING où Monsieur Ali LABIADH, actionnaire et administrateur dans votre société et également associé dans La société ASY TRADING, a réalisé au cours de l'exercice 2020, un chiffre d'affaires avec la STIP égal à 490 474 D totalement réglé au cours de l'exercice.

#### **IV. OPERATIONS INTERDITES :**

En application du paragraphe III de l'article 200 du code des sociétés commerciales, il est interdit au Président du conseil, au Directeur Général et aux membres du conseil d'administration ainsi qu'aux conjoints, ascendants, descendants et toute personne interposée au profit de l'un d'entre eux, de contracter sous quelque forme que ce soit, des emprunts avec la société, de se faire consentir par elle une avance, un découvert en compte courant ou autrement, ou d'en recevoir des subventions ainsi que de se faire cautionner ou avaliser par elle, leurs engagements envers les tiers sous peine de nullité du contrat.

Au cours de l'exercice 2020, nous n'avons relevé aucune opération entrant dans ce cadre.

**Fait à Tunis, le 18 JUILLET 2021**

#### **LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**Nejiba CHOUK**  
**Directeur Général**  
**CABINET NEJIBA CHOUK**

**Hassen BOUAITA**  
**Directeur Associé**  
**F M B Z - KPMG TUNISIE**